

Appel à Projets 2022-2023 Cité éducative d'Aubervilliers

Dans le cadre du déploiement de la Cité Éducative d'Aubervilliers, l'équipe de pilotage, composée de la Ville d'Aubervilliers, l'Éducation Nationale, et de la Préfecture, lance un Appel à projets pour l'année scolaire 2022/2023.

Cet appel à projets s'adresse à tout porteur de projets (Établissements scolaires implantés dans le périmètre de la Cité Éducative d'Aubervilliers, de la maternelle à la terminale, aux établissements d'enseignement supérieur, aux établissements publics et autres organismes à but non lucratifs, et aux associations loi 1901...) qui souhaite agir en faveur des enfants, jeunes et habitants d'Aubervilliers dans le cadre des axes prioritaires de la Cité Éducative, dont l'objectif est de conforter le rôle de l'école, de promouvoir la continuité éducative et d'ouvrir le champ des possibles pour les jeunes de 0 à 25 ans.

Le projet doit contribuer à structurer la communauté éducative locale et s'inscrire dans l'un des axes prioritaires de la Cité Éducative d'Aubervilliers :

Axe 1 : FAVORISER LA
REUSSITE EDUCATIVE ET
L'INSERTION
PROFESSIONNELLE

Axe 2 : AGIR SUR
L'ENVIRONNEMENT SOCIAL
ET LE BIEN-ETRE

Axe 3 : CONFORTER LE VIVRE ENSEMBLE ET LA CITOYENNETE

Trois réunions d'informations sur l'Appel à projets se tiendront en visio :

jeudi 17 février de 17h à 18h - lien de connexion : https://meet.goto.com/471748245 mardi 22 février de 17h à 18h - lien de connexion : https://meet.goto.com/861556869 jeudi 24 février de 17h à 18h - lien de connexion : https://meet.goto.com/896037341











Modalités de dépôt des candidatures



Pour les porteurs de projets Ville :

Pas de dépôt de dossier directement sur Dauphin! Une fiche projet (avec budget prévisionnel) est à envoyer à la Cheffe de projet, Julia JENOC,

au plus tard le 9 mars (sans quoi le projet ne pourra être intégré au cerfa global Ville).

Pour les porteurs de projets Éducation Nationale :

Pas de dépôt de dossier directement sur Dauphin! Une fiche projet (avec budget prévisionnel) est à envoyer au Chef de file Éducation Nationale, Monsieur MORAND, au plus tard le 14 mars (sans quoi le projet ne pourra être intégré au cerfa global Éducation Nationale).

Pour les autres porteurs de projets (associations, établissements publics...):

Dépôt des candidatures directement sur la plateforme Dauphin avant le 18 mars 2022 minuit. Toute candidature transmise sur Dauphin va générer un Cerfa qui devra impérativement être transmis par mail à l'adresse suivante :

cite.educative@mairie-aubervilliers.fr au plus tard le 18 mars 2022 minuit, sans quoi le dossier ne sera pas instruit.

Pour celles et ceux qui ne maitrisent pas la plateforme Dauphin, deux sessions de saisie en direct sur se tiendront à l'Espace Famille Berty Albrecht (44/46 rue Danielle Casanova):

lundi 7 mars de 16h30 à 18h30 et vendredi 11 mars de 16h30 à 18h30

Les documents relatifs à l'appel à projet 2022-2023 sont consultables sur le site internet de la ville :

Règlement de l'appel à projet
Procédure de dépôt sur la plateforme Dauphin
Fiche projet pour les porteurs Éducation Nationale et Ville uniquement



Pour tout complément d'informations et/ou questions : contactez Julia JENOC, Cheffe de projet Cité Éducative.

Mail: julia.jenoc@mairie-aubervilliers.fr







